

Présentation

Soumis par Administrator
25-11-2006
Dernière mise à jour : 04-07-2012

COORDONNEES DE L'AMBASSADE DU KENYA AMBASSADE DU KENYA

3, rue Freycinet
75116 - PARIS. Tel: 01 56 62 25 25
Fax: 01 47 20 44 41
E-mail: paris@amb-kenya.fr SERVICE DES VISAS
Horaires: 10 h. à 12 h.
15 h. à 16 h.
Plan de Paris RECOMMANDATIONS SANITAIRES

LES VACCINATIONS :

Vaccination contre la fièvre jaune et traitement anti-paludéen. LES ANIMAUX DE COMPAGNIE

COMMENT VOYAGER AVEC NOS ANIMAUX DOMESTIQUES

Les personnes accompagnées de chiens ou de chats doivent , au préalable, obtenir une Licence d'Importation auprès de l'Ambassade, en fournissant une photocopie du Certificat de Vaccination antirabique. Outre la Licence, l'animal doit être muni d'un Certificat Sanitaire (délivré par le vétérinaire), certifiant qu'il ne présente aucun signe de maladies infectieuses ou contagieuses.

N.B. Ce Certificat doit dater de moins de six jours, lors de l'arrivée au Kenya.

Prix de la Licence d'Importation: 57 euros. LES FORMALITES ADMINISTRATIVES POUR LA DEMANDE DE VISA

RESSORTISSANTS FRANÇAIS ET DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

Pour toute demande de visa il faut se munir des pièces d'identité et documents suivants :

- un passeport ayant encore au moins six mois de validité et comportant une page entièrement vierge pour l'apposition du visa,
- un formulaire de demande de visa dûment rempli,
- photo d'identité,
- une attestation de billet aller/retour ou photocopie de la facture de l'Agence de Voyages,
- une lettre de la société (dans le cas d'un voyage d'affaires).

LE TARIF APPLIQUE POUR UNE DEMANDE DE VISA EST DE : N°Détail de la demande de visa
Prix appliqué 0001 Une entrée simple 40 Euros 0002 Une entrée double 80 Euros 0003 Une entrée multiple 80 Euros 0004 Une entrée transit 80 Euros
LE DELAI D'OBTENTION DU VISA EST DE :

- pour les demandes individuelles: 3 jours ouvrables,
- pour les groupes: 1 semaine.

Validité du Visa : 3 mois à partir de la date d'émission.

LES DEMANDES EFFECTUE PAR COURRIER (RESERVEES UNIQUEMENT POUR LA PROVINCE)

Il faut fournir les mêmes documents qu'au paragraphe 1 et le règlement doit être effectué par mandat cash.

A noter que les chèques ne sont pas acceptés. Il faudra joindre également une enveloppe affranchie au tarif recommandé. (ATTENTION les enveloppes Distingo ne sont pas acceptées). Le délai d'obtention est généralement de 15 jours. Il n'y a aucune obligation sanitaire. Recommandations: Fièvre et traitement anti-paludéen. D'autre part il n'y a pas de formalité à accomplir pour enfants de moins de 15 ans figurant sur le passeport des parents.

PROCEDURE POUR LES RESSORTISSANTS DES PAYS SUIVANTS :

Afghanistan, Arménie, Cameroun, Corée du Nord, Géorgie, Iran, Iraq, Liban, Libye, Mali, Nigeria, Pakistan, Sénégal, Somalie, Soudan, Syrie, Tadjikistan, Yemen du Nord et Apatrides (titulaires d'un Titre de Voyage);

DOCUMENTS A PRESENTER :

- un passeport ou un titre de voyage,
 - 3 photos d'identité,
 - 1 photocopie de la carte de résident (le cas échéant),
 - 12 euros (frais de constitution de dossier) non remboursables, si la demande n'est pas agréée).
- LE DELAI D'OBTENTION DU VISA EST DE :**
- 8 semaines environ.

LE TARIF APPLIQUE POUR UNE DEMANDE DE VISA EST DE : N°
Détail de la demande de visa
Prix appliqué
0001 Une entrée simple 45 Euros
0002 Une entrée double 90 Euros
0003 Une entrée transit 18 Euros
0004 Une entrès multiple 90 Euros
0005 Une entrée transit 80 Euros
0006 Une entrée Diplomatique, Service, Courtoisie
Gratuit Visa à Entrées Multiples (principalement délivré dans le cas de voyage d'affaires).

DOCUMENTS A PRESENTER :

- un passeport ayant encore au moins 6 mois de validité,
- trois photos d'identité,
- une lettre de la Société expliquant dans le détail l'utilité d'un Visa à Entrées Multiples,
- une somme de 12 euros (frais de constitution de dossier, non remboursables si la demande n'est pas agréée).

LE DELAI D'OBTENTION DU VISA EST DE :

- 8 semaines.

ATTENTION IL N'Y A AUCUN REMBOURSEMENT EN CAS D'ANNULATION DE VOTRE VOYAGE KENYA AIRWAYS

LA MEILLEURE COMPAGNIE POUR ALLER AU KENYA

Pourquoi ne pas débiter votre séjour au Kenya en utilisant la compagnie montante du continent africain. Kenya Airways a ouvert des lignes directes entre Paris et Nairobi. Avantage non négligeable pour éviter les longs voyages inutiles provoqués par des correspondances.

Le personnel navigant saura vous prendre en charge afin que votre voyage se déroule dans les meilleures conditions et surtout pour vous faire oublier les 8h 30 de vol pour avoir le doux privilège de découvrir les plus belles réserves africaines.

Les départs sont assurés toutes les semaines de Paris Charles de Gaulle, terminal F2 à destination de Nairobi et Mombasa. Cliquez sur l'image pour découvrir les lignes

La qualité de service à bord est du même niveau que celui exigé dans les plus grandes compagnies. De ce fait, n'hésitez pas à effectuer vos réservations et à voler sur cette compagnie. Kenya Airways est associé au programme de fidélisation Sky Team. Un vol pour Nairobi vous permet d'augmenter votre capital de 4030 miles.

La tarification est compétitive, je vous laisse le soin d'utiliser le lien " billet d'avion " mis à disposition sur ce site pour avoir la liste des offres actuelles. Concernant les vols intérieurs, Kenya Airways est à privilégier pour la fréquence, le service et la ponctualité de ces vols. Certains ont de la chance !